

# Être acteur de sa mobilité



Préparer sa mobilité et être acteur de son changement

---



**Durée :** 2 jours / 14 Heures  
*(A titre indicatif)*



**A l'issue de la formation, les participants seront capables de :**

- Définir leur parcours professionnel
- Analyser leurs compétences
- Identifier leurs leviers de motivation et leurs centres d'intérêt
- Formuler de façon structurée leur projet professionnel



**Pré-requis :** Aucun



**Public :** 6 à 12 participants

Toute personne ayant un projet de mobilité professionnelle.

**Apports théoriques et méthodologiques** en alternance avec un travail de réflexion et des mises en application s'appuyant à la fois sur des exemples fournis par Ressources Plurielles et par les participants eux-mêmes.

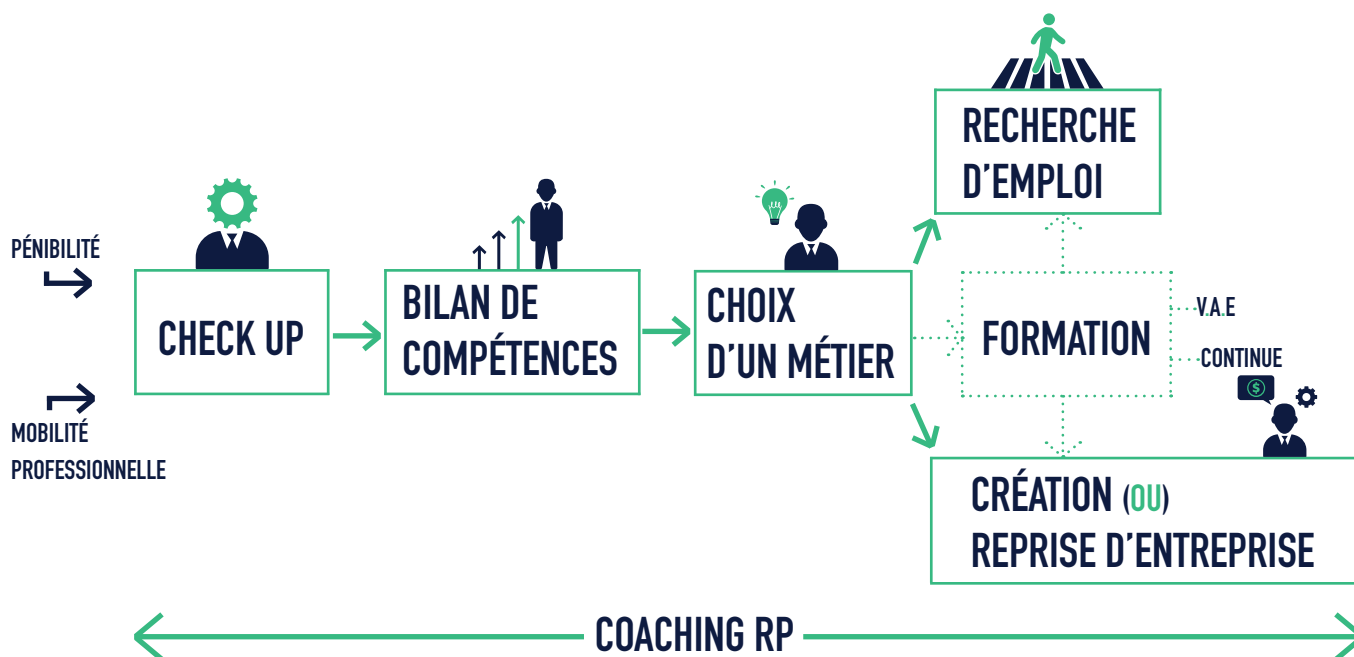
---

## Mobilité :

Les mutations qui s'opèrent dans la société actuelle ouvrent des perspectives de mobilités professionnelles. Parfois choisies, parfois subies, elles représentent un changement important, un tournant professionnel qui mérite d'être accompagné par des professionnels.

En bénéficiant de l'accompagnement le plus adapté à leur situation, les salariés peuvent envisager l'avenir sereinement et l'employeur montrer son investissement dans l'employabilité de son personnel.

# Réussir sa mobilité professionnelle



## 1. CHECK UP

- Identifier en amont la situation du candidat pour orienter le contenu du premier entretien de positionnement, selon son état d'esprit. Selon que le candidat a un projet formalisé ou non, le consultant adaptera ses outils en fonction de l'état d'avancement du projet.

- L'entretien de positionnement permet de comprendre la situation professionnelle du candidat et de définir le parcours adapté à sa situation. Qu'il s'agisse d'un parcours en mobilité professionnelle ou d'adaptation à une problématique de pénibilité (physique et ou psychique).

## 2. BILAN DE COMPÉTENCES

- Un bilan de compétences dure 24 heures maximum et se déroule sur 4 mois maximum. Il faut compter 1h30 de travail personnel entre chaque séance.
- Une phase préliminaire : prise de connaissance et introspection
- Une phase d'investigation : évaluation des compétences actuelles, transférables et des possibilités d'évolution
- Une phase de conclusion : plan d'actions et suivi.

## 3. CHOIX D'UN MÉTIER

- À l'issue du bilan de compétences et des précédentes sessions de coaching, le candidat pourra s'orienter vers le métier le plus adapté en fonction de ses compétences, ses envies et ses motivations.

## 4. FORMATION

- Compréhension et validation de la demande
- Accompagnement dans le choix de la formation adaptée (Organisme, format, rythme, financement...)
- Aide à l'inscription

### V.A.E

- Accompagnement aux choix de formations complémentaires si nécessaire
- Aide à la rédaction des livrets 1 et 2
- Préparation de l'épreuve orale

## 5. RECHERCHE D'EMPLOI

- Travail sur les outils (CV et lettre de motivation, Jobboard,...)
- Les autres modalités de candidatures (CV vidéo, réseaux sociaux, portfolio...)
- Accompagnement aux candidatures (offres d'emploi, candidatures spontanées)
- Simulation d'entretien de recrutement

## 6. CRÉATION / REPRISE D'ENTREPRISE

- Ma TPE 4.0 : accompagnement à la transformation numérique
- Créer sa réussite : programme d'insertion par le travail indépendant
- Active créa émergence : une idée, une envie d'entreprendre ? Nous proposons un accompagnement personnalisé.